

Cadre de Suivi de l'Assiduité et Gestion des Absences

Document à l'attention : Des stagiaires et apprenants

Objet : Modalités de suivi de la présence, gestion des absences et prévention des ruptures de parcours

1. Cadre Général & Enjeux

L'assiduité est une condition essentielle pour garantir la qualité de l'apprentissage et l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation. Dans le cadre du Référentiel National Qualité **Qualiopi (Critère 3 - Indicateur 12)**, notre organisme de formation est tenu de suivre le suivi des présences, de prévenir les ruptures de parcours et d'encadrer rigoureusement toute absence.

2. Modalités de Suivi de l'Assiduité

Afin de justifier de votre présence auprès des organismes financeurs (OPCO, France Travail, CPF, etc.) et d'assurer le suivi pédagogique, les dispositifs suivants sont mis en œuvre :

- **Émargement obligatoire :** Signature des feuilles de présence demi-journée par demi-journée (ou suivi des connexions pour les modules distanciels/e-learning).
- **Suivi de progression :** Évaluations régulières pour s'assurer du bon déroulement du parcours d'apprentissage.

3. Procédure en Cas d'Absence ou de Retard

Étape	Obligation du Stagiaire	Action de l'Organisme
1. Signalement immédiat	Prévenir le formateur ou l'administration avant le début du cours en indiquant le motif.	Enregistrement de l'information et transmission au référent pédagogique.
2. Justification	Transmettre un justificatif officiel (arrêt de travail, certificat médical, attestation	Archivage du justificatif dans le dossier administratif du stagiaire.

AQUADOMIA-ANODIA

30 Allée Granados 13008 MARSEILLE

Capital de 7500 € – RCS Marseille 489 490 789 – N° Siret 48949078900042 / APE 8551Z

N° TVA intracommunautaire : FR49489490789

Aquadomia

MARSEILLE SCUBA TRAINING

Étape	Obligation du Stagiaire	Action de l'Organisme
	d'employeur) sous 48h.	
3. Traitement & Rattrapage	Prendre contact avec l'équipe pédagogique pour évaluer les modalités de rattrapage des contenus manqués.	Étude des solutions d'accompagnement ou de réaménagement du parcours afin d'éviter le décrochage.

4. Prévention du Décrochage & Accompagnement

Si vous rencontrez des difficultés personnelles, techniques, médicales ou professionnelles susceptibles d'impacter votre assiduité :

- **Alerter sans attendre** : Contactez le référent pédagogique ou le référent qualité. Nous mettrons en place des aménagements personnalisés (reprogrammation de sessions, soutien pédagogique) pour prévenir l'interruption de la formation.
- **Conséquences des absences non justifiées** : Toute absence injustifiée sera signalée au financeur ou à l'employeur et pourra impacter la prise en charge financière ainsi que la validation finale des acquis ou certifications.

AQUADOMIA-ANODIA

30 Allée Granados 13008 MARSEILLE

Capital de 7500 € – RCS Marseille 489 490 789 – N° Siret 48949078900042 / APE 8551Z

N° TVA intracommunautaire : FR49489490789